

Le PRÉSIDENT: Nous sommes tout de même heureux de vous avoir entendu. Bonne chance.

M. SUNDQUIST: Il y a un autre point. Le fait que je suis communiste et secrétaire de cette organisation est incidentel.

L'hon. M. ROEBUCK: Puis-je vous demander si vous êtes venu au Canada parce que vous étiez communiste?

M. SUNDQUIST: Non. L'organisation que je représente n'est pas entièrement communiste. Il y en a quelques-uns mais pas un grand nombre.

L'hon. M. EULER: Nous ne vous reprochons pas d'être communiste.

L'hon. M. DAVID: Vos fonctions comme secrétaire de cette association ne viennent-elles pas en conflit avec vos devoirs comme communiste?

M. SUNDQUIST: Non.

L'hon. M. DAVID: Vous vous y accommodez bien?

M. SUNDQUIST: Je suis employé là, et je fais tout ce qu'on me dit.

L'hon. M. DAVID: Qui vous le dit?

M. SUNDQUIST: Le bureau.

L'hon. M. DAVID: De Russie?

M. SUNDQUIST: Non, de l'organisation finnoise.

L'hon. M. ROEBUCK: Depuis combien d'années êtes-vous au Canada?

M. SUNDQUIST: 35.

L'hon. M. ROEBUCK: Vous êtes devenu communiste après votre arrivée ici?

L'hon. M. DAVID: La démocratie a fait de vous un communiste?

M. SUNDQUIST: Oui.

L'hon. M. ROEBUCK: Quel pourcentage de la population finnoise est communiste, diriez-vous?

M. SUNDQUIST: Il ne peut être considérable, car le parti communiste était illégal avant l'armistice. Le parti communiste n'a jamais été formé en Finlande auparavant.

L'hon. M. HORNER: Si vous aviez été en Finlande, auriez-vous fait partie du nombre de ceux qui désirent voir la Russie s'emparer du pays?

M. SUNDQUIST: Je ne sais pas; je ne le crois pas. Bien entendu, il est difficile de dire ce qu'un homme ferait, surtout lorsqu'il est parti depuis quarante ans.

L'hon. M. EULER: Je ne veux pas être indiscret, mais êtes-vous membre d'un parti communiste quelconque au Canada?

M. SUNDQUIST: Je suis membre du parti ouvrier-progressiste.

Le PRÉSIDENT: Et vous admettez que le parti ouvrier-progressiste est un parti communiste?

M. SUNDQUIST: Oui.

L'hon. M. ROEBUCK: Nous avons maintenant un représentant des Canadiens d'origine tchécoslovaque. Il y a ici M. Karel Buzek et M. Rudoph Koren. Je demanderais d'abord à M. Buzek, qui est secrétaire de l'organisation qu'il représente, de se présenter.

M. KAREL BUZEK, secrétaire, l'Alliance nationale tchécoslovaque du Canada, Toronto:

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET HONORABLES SÉNATEURS:

L'Alliance nationale tchécoslovaque du Canada apprécie sincèrement cette occasion de témoigner devant votre Comité d'enquête sur le fonctionnement de la Loi de l'immigration. Nous sommes redevables au sénateur Roebuck de sa motion originale au Sénat à l'effet que ces réunions aient lieu. Nous croyons